

La pandémie de la Covid-19 a provoqué une crise sanitaire et économique sans précédent, avec un confinement qui a modifié le fonctionnement du domaine culturel en provoquant l'arrêt de ses formes traditionnelles de diffusion. La culture est pourtant essentielle dans une démocratie, par son apport dans la cohésion de la société et l'épanouissement des individus. Le domaine culturel favorise également le rayonnement économique de la France. Celui-ci est désormais affaibli dû à des pertes d'emplois, à la fermeture de nombreux établissements, à une baisse de la fréquentation, et à l'incertitude à laquelle sont confrontés les acteurs. Les arts visuels représentent un domaine d'activités à forte valeur ajoutée. En effet, la créativité, l'innovation, les emplois, l'attractivité culturelle et touristique sont présents dans ce secteur. Les arts visuels nécessitent une attention particulière par rapport aux autres secteurs artistiques en raison du manque d'études récentes, d'analyses et de données chiffrées.

La crise sanitaire a fragilisé la situation des artistes-auteurs ainsi que celle des travailleurs indépendants du monde culturel. Le domaine culturel regroupe les artistes-auteurs, les travailleurs indépendants, ainsi que les personnes morales telles que les collectivités territoriales, les sociétés commerciales, les établissements publics et les associations. Pour le secteur des arts visuels, les artistes-plasticiens regroupent différents domaines artistiques d'art contemporain : sculpture, dessin, gravure, céramique, photographie. Suite aux fermetures d'expositions générées par la crise sanitaire, les artistes-plasticiens ont le sentiment d'être laissés à l'abandon par le plan de relance économique, du fait de l'absence de régime spécifique. Ces derniers bénéficient d'un statut des plus précaires. La ministre de la Culture, Roselyne Bachelot a affirmé qu'elle était « *entièrement mobilisée* » pour préserver les emplois des acteurs culturels, mais les efforts paraissent se porter dans d'autres secteurs que celui des arts visuels.

Cette note abordera l'impact de la crise sanitaire et économique dans le secteur des arts visuels et évoquera des pistes pour une métamorphose de ce secteur suite à la crise. Nous analyserons dans un premier temps l'impact des pertes subies par les acteurs puis, dans un second temps, nous étudierons les dispositifs de soutien permettant, ou non, aux arts visuels de se réinventer.

I. Analyse des pertes économiques subies par les acteurs des arts visuels suite à la COVID-19

1. Le constat d'avant-crise

Avant la Covid-19, la culture traversait déjà une crise, due à la baisse d'intérêt des Français pour les institutions et les activités culturelles et artistiques. Le domaine culturel représentait tout de même un chiffre d'affaires s'élevant à 97 milliards d'euros et une valeur ajoutée de 47 milliards d'euros, soit 2,3% de la production annuelle de l'économie nationale. En début d'année, 635 700 professionnels travaillaient pour le développement des secteurs culturels. Les multiples polémiques concernant le statut des intermittents ont soulevé un problème plus général sur les statuts très différents et souvent très précaires des professionnels artistiques.

Le secteur des arts visuels est particulièrement touché par les disparités des statuts professionnels. Selon un rapport concernant la situation des arts visuels du gouvernement au parlement datant de 2017, seuls environ 10 000 professionnels perçoivent un revenu régulier s'élevant à plus de 1 400 euros net s'étalant sur une période de cinq ans. Ces acteurs vivent majoritairement dans une situation précaire, notamment à cause d'une grande concurrence qui désavantage certains artistes-auteurs. Il faut noter qu'il existe deux catégories d'artistes-auteurs. C'est pourquoi, il est important de distinguer les artistes bénéficiant d'un revenu provenant de la vente directe de leur œuvre d'art (les peintres, les sculpteurs ainsi que les autres plasticiens) et ceux dont le revenu provient des droits d'exploitation de leur création (les photographes, les designers et les professionnels du textile).

2. Les pertes économiques subies par le secteur des arts visuels

Conformément à l'arrêté ministériel du 14 mars 2020, à partir du 17 mars 2020, début de la période du confinement, tous les lieux non indispensables à la vie du pays, accueillant du public ont été contraints de fermer. Par conséquent, les galeries d'art, assimilées à la branche des commerces de détails non alimentaires, et les expositions ont fermé. De plus, les salons ont annulé leur programmation. Afin de faire face à l'absence de vente d'œuvres d'art, des ventes aux enchères en ligne ont été mises en place, dans l'objectif de préconiser la solidarité envers les artistes. Les maisons de vente aux enchères ont fermé leurs portes, ce qui a entraîné un ralentissement du

marché de l'art international, dont le secteur est dépendant. Dans l'espoir d'une relance, à partir du 11 mai, date à laquelle le pays s'est déconfiné, le ministère de la Culture et le ministère de la Santé publique ont homologué un guide des bonnes pratiques sanitaires s'adressant aux galeries.

Le 22 mai 2020, le Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du ministère de la Culture et le cabinet Accenture ont analysé en étroite collaboration l'impact des pertes subies par les acteurs du domaine culturel. En effet, en comparaison avec l'année 2019, le chiffre d'affaires a baissé de 25% en 2020, soit 22,3 milliards d'euros.

Les arts visuels subissent quant à eux une perte de 31% du chiffre d'affaires, soit -3,0Md d'euros par rapport à 2019. Ce secteur regroupe 104 190 professionnels occupant un emploi à titre principal : les artistes-plasticiens, les artisans d'art, les photographes, les concepteurs et assistants techniques de réalisation. Les inquiétudes de ces différents acteurs sont nombreuses telles que le redémarrage d'activité, la conservation de l'emploi, l'emprunt, la fréquentation ainsi que la dépendance aux autres acteurs. La Covid-19, au-delà de son aspect sanitaire, a provoqué une véritable crise économique et social dans les arts visuels : 37% des professionnels ont eu recours à une activité partielle, 28% bénéficient d'une aide forfaitaire de 1 500 euros, 26% ont reporté leurs charges sociales et fiscales et 12% ont renégocié leurs crédits bancaires déjà existants (enquête réalisée en mai 2020 par le DEPS auprès de 7 800 acteurs de la culture).

La Fédération des professionnels de l'art contemporain (CIPAC) a mené quant à elle une enquête dans le but de mesurer les conséquences financières immédiates face à la situation inédite. La crise aura des conséquences à moyen et long terme, mais par manque de visibilité, seuls les effets immédiats sont analysés. Cette enquête, menée du 18 mars au 15 avril 2020, a interrogé 1 310 acteurs du secteur des arts visuels. Selon le CIPAC, les artistes visuels français sont au nombre de 65 000. Les répondants au questionnaire sont les artistes-auteurs, les indépendants et les personnes morales. Ces différentes structures ont pour activités la diffusion artistique, l'exposition, les conférences, l'éducation artistique et culturelle, l'édition et la production. L'enquête en conclut que 49% des activités ont été reportées, 30% d'activités ont été annulées et 21% des activités sont dans l'expectative. Ces annulations et reports impactent directement la rémunération des acteurs culturels. Les pertes de recettes des structures proviennent de la remise en cause des aides et subventions, des mécénats et partenariats et des recettes liées à l'activité.

3. L'art : un marché spéculatif faisant profiter une minorité d'acteurs ?

Alors que le ministère et les collectivités publiques, soutenues par les Centres nationaux, mettent en place des aides pour chaque secteur artistique, les arts visuels peinent à attirer l'attention des pouvoirs publics. Le statut de ce secteur n'est pas simple, les artistes étant dépendant d'un marché de l'art réputé comme spéculatif, se rapprochant davantage d'un modèle boursier. L'art industriel et mondialisé devient la norme, comme le montrent les Tulipes de Jeff Koons, au détriment des artistes ne privilégiant pas un art financiarisé. Même le street-art, technique artistique intégré dans les arts de la rue, s'offre une place sur les marchés internationaux, renommé pour l'occasion en art urbain contemporain. Les professionnels des arts visuels sont en lien direct avec l'immense marché de l'art en participant aux plus grandes foires internationales telles que les Biennales, les Foires Internationales de l'Art Contemporain (FIAC), Fine Arts Paris. Les galeries d'arts choisissent de participer à ces événements, mais leur chiffre d'affaire annuel dépend très souvent des ventes réalisées lors de ces foires et des rencontres faites en leur sein. Lors de ces manifestations, les grands collectionneurs d'art et les pouvoirs publics se déplacent. En revanche, le coût de la participation à ce type d'événements se calcule en milliers d'euros. Seules les grandes galeries d'art peuvent donc louer un emplacement dans ces salons. Selon Marion Papillon, Présidente du Comité Professionnel des Galeries d'Art (CPGA), en France, environ un tiers des 1 300 galeries pourraient se déclarer en faillite suite à la crise, particulièrement à cause de l'annulation des foires. Les grandes galeries, ayant toujours profité des grandes foires internationales, survivront grâce à leur importante trésorerie tandis que les galeries de tailles plus réduites, diffusant le talent de nouveaux artistes, resteront très fragilisées. Des galeries telles que la galerie parisienne Smagghé réalise plus de 70% de son chiffre d'affaires grâce à sa participation aux foires.

II. La crise de la COVID-19 engendre une profonde réorganisation du secteur des arts visuels

1. Les préoccupations des professionnels des arts visuels

La dépendance du secteur à ce type d'événements et à un marché de l'art fluctuant demande une réflexion, engagée par de nombreux artistes et collectionneurs pendant la crise sanitaire.

Une partie des galeries, revendeurs et artistes ont désespérément attendu la réouverture des foires. Art Paris 2020 a ainsi été la première foire internationale dédiée à l'art contemporain organisée depuis le début de la pandémie. Entre le 10 et le 13 septembre, près de 57 000 visiteurs ont arpenté les allées du Grand Palais, rassurant les professionnels.

Cependant, seule une minorité d'artistes a la possibilité d'émerger dans ce marché de l'art spéculatif. Face à la crise sanitaire, les plasticiens ressentent un sentiment d'abandon de la part du ministère de la Culture et des Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC). Ils font de plus en plus appel aux entreprises privées et aux pouvoirs publics dans le but de rouvrir les lieux d'exposition et de privilégier l'achat d'œuvres d'art. Un des points forts du plan de relance annoncé par le ministère début septembre était la mise en place d'un programme exceptionnel de commande publique pouvant ainsi permettre de relancer le secteur.

2. Les dispositifs de soutien envers les acteurs culturels

Le gouvernement mobilise 5 milliards d'euros en soutien aux professionnels culturels dont 391M d'euros en faveur des arts visuels. De nombreux dispositifs en soutien à la culture ont été mis en place depuis le mois de mars tels que les mesures d'activité partielle, les aides du fonds de solidarité, les prêts garantis par l'État et l'exonération de charges sociales, qui représentent en tout près de 385M d'euros. Mais de nombreuses structures ne peuvent bénéficier de ces aides. La troisième loi de finances rectificative, adoptée le 19 juillet 2020 par le Sénat, ne représente donc pas un plan de relance pour l'ensemble des acteurs culturels.

Les plasticiens subissent donc une violente crise, du fait de l'absence d'aides financières spécifiques, contrairement aux professionnels du spectacle

vivant et du cinéma, défendant collectivement leur statut. C'est pour ces raisons que le Centre National des Arts Plastiques (CNAP) a pour mission d'accompagner les professionnels d'art contemporain. Environ 400 galeries ont fait part de leur proposition. Après étude de ces 603 propositions, le CNAP, se propose d'acquérir 83 œuvres d'art. Un fond d'urgence a été mis en place afin de compenser les pertes de rémunération subies par les artistes n'ayant pas pu bénéficier du fond de solidarité.

Pour Ernest Pignon Ernest, artiste d'art urbain, « *La crise sanitaire exacerbe la situation des artistes, mais cette précarité ne date pas de trois mois. La majorité des artistes sont dans une situation désespérée* », explique-t-il. " *Cela fait plusieurs décennies que les institutions, les musées, le ministère de la Culture, dans le domaine des arts plastiques, n'a pas joué son rôle, qui devrait être de favoriser la diversité des sensibilités, des courants, des propositions artistiques. 90% de l'art qui se fait aujourd'hui est ignoré par les institutions.* "

3. Vers une métamorphose du monde artistique

La crise sanitaire a affecté les professionnels des marchés de l'art mais surtout les artistes.

D'un point de vue artistique, les plasticiens ont peu produit durant la période du confinement, ce qui pose aujourd'hui problème aux galeries qui ont peu d'œuvres à vendre. Selon le plasticien, Claude Lévêque, cette période n'a pas été favorable à la création dû à une peur. « *Pour moi être peintre, c'est regarder* » selon Annette Messenger. Or, les artistes ne pouvaient visualiser le monde réel durant le confinement. Certains artistes tels que Annette Messenger ont été contraints de faire évoluer leur art, tout en acceptant la situation inédite. En effet, les dessins sont devenus plus épurés, en raison de la raréfaction du matériel.

Dans son texte s'intitulant « *Imaginer les gestes-barrières contre le retour à la production d'avant-crise* », le sociologue Bruno Latour constate qu'il serait irresponsable de relancer une production similaire à celle de la période du début d'année.

A travers cette crise, les acteurs des arts visuels ont l'occasion de revoir le système. Le système développé avant la crise était à bout de souffle ; en cause, la multiplication des foires, salons et expositions dans une logique de profit. La production avait remplacé la création, le quantitatif le qualitatif.

Le confinement, temps improductif, a imposé une profonde réflexion sur le fonctionnement artistique mais aussi économique du secteur. Selon le galeriste, Jérôme Poggi, les galeries se doivent d'inventer et d'expérimenter de nouvelles formes d'investissement durable dans le but de lutter contre le système capitaliste de l'art. Le marché de l'art pourrait, dans quelques années, se baser essentiellement sur une transformation numérique.

Conclusion

Des améliorations significatives pourraient être apportées dans le secteur des arts visuels afin que le secteur reparte sainement et que les artistes trouvent une place auprès du public et des pouvoirs publics. Les acteurs des arts visuels attendent des solutions claires et efficaces de la part de l'État qui se doit de soutenir le secteur au même titre que le spectacle vivant ou le cinéma. Encourager les commandes publiques au niveau territorial, par les collectivités et les instances gouvernementales, est une annonce certes nécessaire mais insuffisante. Tout l'enjeu du secteur n'est pas simplement dans sa relance mais dans la dynamique qu'il pourra prendre sur le long terme, en engageant une profonde réflexion entre professionnels et en établissant des liens plus étroits avec les pouvoirs publics.

Rédigé par Marie-Raphaëlle Billot
Analyste du Millénaire

Sources

- 1) <https://cipac.net/>
- 2) <https://www.ens.psl.eu/actualites/la-culture-l-arret-et-ses-vertus>
- 3) <http://www.bruno-latour.fr/sites/default/files/downloads/P-202-AOC-03-20.pdf>
- 4) https://www.liberation.fr/debats/2020/05/11/faire-entrer-les-arts-visuels-dans-l-exception-culturelle_1788019
- 5) <https://www.culture.gouv.fr/Presse/Communiques-de-presse/Mobilisation-exceptionnelle-de-5-milliards-d-euros-en-faveur-de-la-culture-et-des-medias-pour-repondre-aux-consequences-economiques-de-la-COVID-19>
- 6) <http://www.comitedesgaleriesdart.com/actualites/resultat-de-letude-dimpact-de-la-crise-sanitaire-covid-19-sur-leconomie-des-galeries-dart>
- 7) http://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/commission/affaires_culturelles/documents/GT_Creation.pdf

Le Millénaire est un groupe de réflexion spécialisé sur les questions de politiques publiques et travaillant à la refondation de la droite. Il est composé d'une trentaine de contributeurs de divers horizons — cadres du privé, du public, chercheurs, chefs d'entreprises — et chacun expert dans son domaine.

Bureau du Millénaire

Président : **William Thay**
Vice-Président : Gilles Bösigier
Secrétaire générale : Marion Pariset

Directeur des études : Florian Gérard-Mercier
Directeur de la stratégie et des relations publiques : Alexis Findykian
Directeur de la communication : Emeric Guisset
Directeur du pôle politique : Pierre Fontaine

Contact :

Communication : communication@lemillenaire.org
Presse : presse@lemillenaire.org

Et pour suivre toutes les actualités du Millénaire :
<http://lemillenaire.org>



Mentions légales :

L'ensemble de ce rapport relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Tous les droits de la reproduction sont réservés à l'association « Le Millénaire », la reproduction de tout ou partie de ce rapport sur quelque support que ce soit est formellement interdite sauf autorisation expresse du Président de l'association.

